

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 26 Février 2018 à 19.00 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs, Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 18.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-02-52; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Sujet; Demande de délai supplémentaire pour marge de crédit

Adoptée à l'unanimité

2018-02-53; DEMANDE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal dans sa résolution # 2018-08-188, celui-ci demandait à la banque nationale une marge de crédit supplémentaire de 500,000\$ pour une période de six mois en attendant le remboursement du Ministère de la sécurité publique pour les travaux sur le chemin de Montcerf.

CONSIDÉRANT QUE le délai se termine le 28 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE la banque nous a accordé une marge maximale de 450,000\$

CONSIDÉRANT QUE le ministère n'a pas finaliser le dossier encore;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Christianne Cloutier et il résolu de demander à la banque nationale de prolonger le délai jusqu'au 31 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-02-54; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Marilyn Brunet propose la levée de l'assemblée à 19.30 heures.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes
Directrice générale